

Risques majeurs : l'information ne suit pas

De la compétence du préfet, la prévention, l'urgence et les conséquences des risques majeurs intéressent aussi les services municipaux. Mais l'information des populations est encore insuffisante

"Le risque zéro n'existe pas" est sans aucun doute la rengaine la plus répétée par les professionnels des risques et de la protection du public. Et les spécialistes municipaux n'échappent pas à la règle. Non pas pour se dédouaner, ni pour fixer leurs limites de compétences, mais davantage pour s'approcher de cet Eden dont tous les ingénieurs et techniciens rêvent.

"Effectivement, le risque zéro n'existe pas. Mais il faut sans cesse rappeler que les interventions pour gérer ces risques relèvent de la compétence de l'Etat, c'est-à-dire de la Drire", insistent séparément Jean-Marc Sotty, directeur de la Prévention et de la sécurité du public et Gérard Cambon, chef de service de la Veille municipale (voir ci-dessous). Sous la houlette de l' élu Philippe Berger, les risques majeurs à Marseille sont interdits de hasard. "Le risque est le croisement de deux choses, précise Jean-Marc Sotty. Un aléa, par exemple une explosion, et le contexte, par exemple un centre urbain."

Inondations, feux dans les calanques, effondrement de falaises, explosions, transports des matières dangereuses : les risques sont connus et nombreux, parfois avérés, souvent potentiels. "Quand un rocher est sur le point de s'effondrer, on sait qu'il faut alerter, souligne Jean-Marc Sotty. Mais quand il s'agit d'une usine soumise à la réglementation Seveso, on ne peut pas partir dans des délires. Pourtant, tout est pris en compte, de l'explosion accidentelle jusqu'aux risques terroristes !"

Depuis le drame de Toulouse, l'une des clés de la polémique tourne autour de l'information aux populations. "L'info est obligatoire, souligne Philippe Berger. Mais doit-on se limiter ou en faire davantage que ce qui est requis ? Dans les servi-

ces municipaux de protection du public, nous avons choisi l'option d'une montée en puissance. Nous voulons communiquer plus, mais sans affoler..."

Un avis que ne partagent pas entièrement les associations d'environnement. Victor Hugo Espinosa, président d'Ecoforum, reconnaît que "la prise de position de Jean-Claude Gaudin sur une délocalisation de l'usine de Saint-Menet est courageuse" (voir notre édition d'hier). L'ingénieur spécialisé en risques majeurs affiche pourtant son scepticisme quant à la volonté de l'Etat. "J'ai présenté au préfet une longue note sur la prévention des catastrophes et risques majeurs. Je n'ai reçu aucune réponse."

Faire connaître à la population

Pourtant, dans cette note, nombre de réflexions pourraient intéresser les professionnels. "Nous avons les meilleurs services médicaux et techniques au monde. Mais en cas de catastrophe, ils deviennent inopérants. Aussi faut-il réaliser un état des lieux régional, départemental et local de tous les couvreurs, ingénieurs, plombiers, médecins, infirmières... Et surtout, il est nécessaire de le faire connaître à la population." Car c'est bien là que le bât

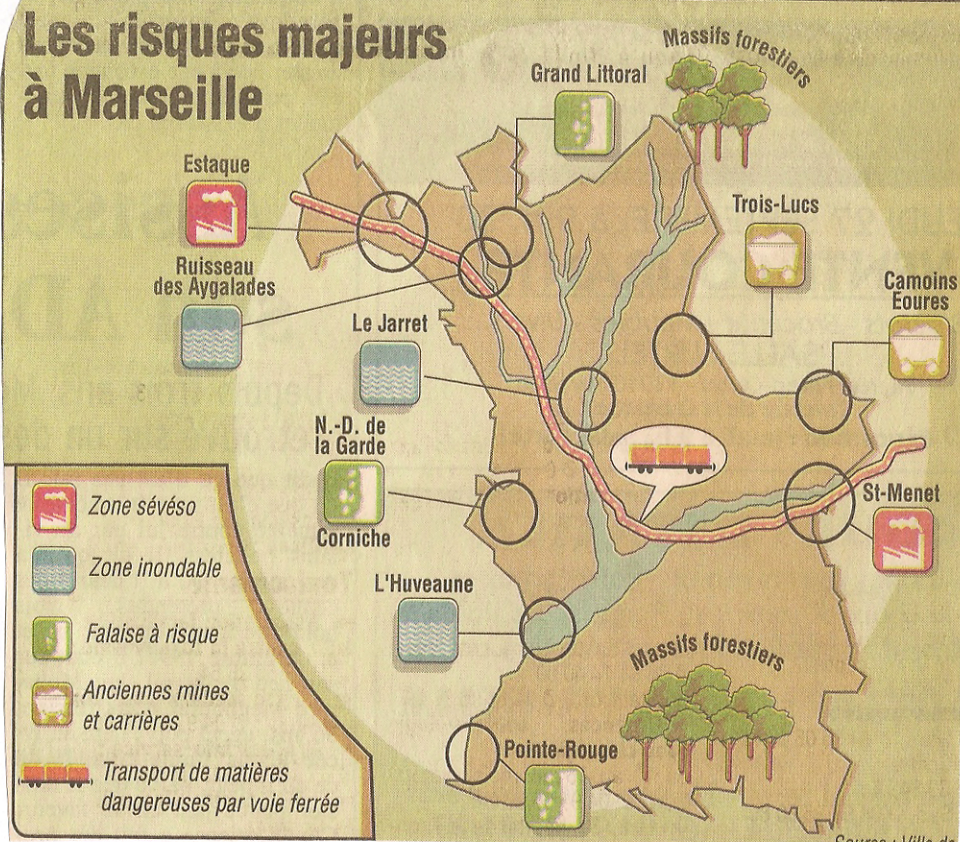
blesse : "S'il existe un Plan inondations à Marseille, pourquoi personne n'est au courant ? Alors, à quoi ça sert de prendre des mesures", interroge le président d'Ecoforum.

Philippe Berger se dit "conscient de ces inquiétudes. Mais, fait-il remarquer, dans le dernier Plan d'occupation des sols (Pos) la moitié de la superficie de la ville est concernée par

des risques majeurs. S'il faut supprimer toutes les activités à proximité, on touche le non-sens !" Un difficile équilibre pour les professionnels...

Christine François

Les risques majeurs à Marseille



Mercredi 26 Septembre 2001